

Tous
engagés

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Inclus les intérêts des parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 1,25 % pour l'année 2019.

Excédents avant ristournes aux membres	2 950 000 \$
Virements réglementaires et autres	(1 191 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	0 \$
Ristournes aux membres	(501 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(70 000) \$
Récupération d'impôts	133 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (ristournes aux membres)	368 000 \$
Utilisation RRE (FADM)	70 000 \$
Alimentation RRE	(894 000) \$
Alimentation Réserve générale	(865 000) \$
Solde à répartir	0 \$

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

RISTOURNE
AUX MEMBRES²

500 788 \$

FONDS D'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU²

69 820 \$

² La ristourne aux membres après récupérations d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		
		PARTICULIERS	ENTREPRISES	
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	63 194 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Épargne et placement	66 396 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Fonds	24 584 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Prêts et marges de crédit	170 571 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Assurances ³	78 168 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
RISTOURNE PRODUITS	Ristourne produits ³	97 875 \$	MONTANT DE 50 \$ ⁴	